

**ÉCOPERFORMANCE**

**DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE
D’UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L’ÉNERGIE**

|  |  |
| --- | --- |
| Participant : |  |
| Numéro de dossier : |  |
| Titre du projet : |  |
| Site du projet : |  |
| Version du document : |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Rédigé par : |  |  |  |  |
| Date : |  |  | Signature de l’ingénieur |  |

**Table des matières**

[Détails de la mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc526429856)

[1. Description de l’entreprise 4](#_Toc526429857)

[2. Présentation du contexte 4](#_Toc526429858)

[3. Éléments pertinents de la mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc526429859)

[4. Objectifs principaux de la mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc526429860)

[5. Échéancier de la mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc526429861)

[6. Expérience des intervenants 5](#_Toc526429862)

[7. Conditions à satisfaire au moment de la demande 5](#_Toc526429863)

[Annexes 6](#_Toc526429864)

**Comment préparer ce document**

Le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) met le présent gabarit à votre disposition pour assurer une certaine uniformité dans la préparation des documents que les participants doivent produire. Une fois rempli, ce document constituera une description du projet, répondant aux exigences du programme.

Le gabarit est en format Word. Vous n’avez qu’à remplir chacune des sections, sans tenir compte du nombre de caractères utilisés. Si une section ne s’applique pas à votre projet, vous n’avez qu’à y inscrire la mention « sans objet ».

Des instructions ont été ajoutées au début de certaines sections du gabarit afin d’en faciliter la compréhension. Ces instructions peuvent être retirées du document final.

Une fois le gabarit rempli, actualisez la table des matières à l’aide de l’outil de mise à jour de votre logiciel.

**Instructions au participant**

Dans le cadre du Programme, vous devez élaborer et fournir une description de votre projet de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie suivant la structure présentée dans le présent document.

La description de votre projet de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie s’applique pour les projets de systématisation des processus de gestion de l’information sur la consommation énergétique de votre site. Le plan doit viser à s’approcher d’une possible certification à la norme ISO 50001, sans toutefois vous y obliger.

Il est possible de se procurer la norme ISO 50001 sur le [site Web](http://shop.csa.ca/fr/canada/efficacite-energetique/cancsa-iso-50001f11/invt/27032662011). Le nom complet de la norme est *CAN/CSA-ISO 50001:F11 - Systèmes de management de l'énergie - Exigences et recommandations de mise en œuvre (norme ISO 50001:2011 adoptée, première édition, 2011-06-15)*. Cette norme constitue une excellente référence pour la mise en œuvre d’un système de management de l’énergie et fait également un consensus international sur ce que doit comprendre un tel système.

MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Adresse courriel : transitionenergetique.affaires@mern.gouv.qc.ca

Version du 3 octobre 2023

Ó Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

# Détails de la mise en œuvre du système de management de l’énergie

## Description de l’entreprise

### Décrivez brièvement votre organisation, le site visé et ses activités principales (les produits ou les services), le nombre d’employés, etc.

## Présentation du contexte

### Décrivez sommairement les installations, en précisant le contexte énergétique du site (sources d’énergie, consommation actuelle), la capacité de production et la production par unité de service, les services publics desservant le site et leur localisation. Décrivez en quoi l’organisation bénéficiera du système de management de l’énergie, par exemple un meilleur contrôle des opérations, une meilleure connaissance de la consommation par secteur, l’établissement de cibles claires, etc.

## Éléments pertinents de la mise en œuvre du système de management de l’énergie

### Veuillez remplir le document « Évaluation de la situation globale selon 10 critères » accessible sur le site [www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca](http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca) et mettez-le en annexe du présent document. Commentez les principaux éléments pertinents, par exemple la note sur 40 obtenue et donnez les grandes lignes des résultats de cette évaluation. Faites le lien avec les objectifs de la présente demande.

## Objectifs principaux de la mise en œuvre du système de management de l’énergie

### Décrivez les catégories d’activités pour lesquelles une aide financière est demandée : embauche d’un gestionnaire à l’énergie, formation et sensibilisation des employés, accompagnement et services-conseils pour les audits ou la certification, acquisition d’équipement de mesurage ou des sondes et programmation.

### Décrivez également en détail les actions ou les activités de chacune des catégories pour lesquelles vous souhaitez de l’aide financière. Par exemple, si vous souhaitez faire de la formation, décrivez les types de formations, les personnes formées ainsi que les formateurs. Si cela fait partie d’un programme de sensibilisation et formation de votre organisation, veuillez l’indiquer. Il en va de même pour les autres catégories de dépenses.

## Échéancier de la mise en œuvre du système de management de l’énergie

### Déterminez les principaux jalons dans le temps pour la mise en œuvre du système de management de l’énergie. Notez que 36 mois vous sont alloués à partir de la date d’antériorité pour compléter les activités et fournir le rapport final.

## Expérience des intervenants

### Indiquez le nom et les compétences ainsi que le rôle des personnes principales qui interviendront dans le projet, tels les consultants externes qui vous assisteront dans la mise en œuvre du système, et déterminez qui sera l’ingénieur signataire du rapport final.

## Conditions à satisfaire au moment de la demande

### Indiquez, parmi les exigences citées à l’article 3.2.1 Projets admissibles du cadre normatif, quels sont les éléments déjà établis dans l’organisation au moment de la demande pour la mise en œuvre du système de management de l’énergie. Par exemple, la politique énergétique de l’organisation en vigueur, un gestionnaire de l’énergie pour le site de l’organisation (responsable de l’énergie), la connaissance de la référence de consommation du site, les indicateurs de performance énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le plan d’amélioration continue en efficacité énergétique, le comité énergie sur le site, etc.

# Annexes

### La copie remplie de l’[évaluation de la situation globale selon 10 critères](http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/ecoperformance/TA_eval_situation_management_energie.pdf) doit être annexée.

### Tout document à l’appui de votre plan de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie peut être joint en annexe, de même que toute information permettant de compléter ou de préciser les informations apparaissant dans l’une ou l’autre des sections précédentes.